



LE JOURNAL DES SYLVICULTEURS DE BELLEDONNE

2026
N°11

GROUPEMENT DE SYLVICULTEURS DE BELLEDONNE

Mairie des Adrets - 38190 LES ADRETS

Tél : 06 16 89 06 69

Site Internet : gsbelledonne.fr

mail : contact@gsbelledonne.fr



Groupement de Sylviculteurs de Belledonne

LA REVUE LOCALE QUI PERMET D'APPORTER LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES À UNE MEILLEURE GESTION DES FORÊTS

*Non, l'humanité n'est pas confrontée à une crise écologique,
c'est la Nature qui est confrontée à une crise humaine !*

*les deux qualités
d'un forestier :
l'humilité et la
patience !*

SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE MARIE CHRISTINE PARADE	P. 2
LA VIE DU GROUPEMENT - LES ÉVÈNEMENTS 2025	
- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025	P. 3/4/5
- LE STAGIAIRE OMAR KEIJZER	P. 6
- LA RETRAITE DE PASCAL GUILLET	P. 7
- LE VOYAGE EN AUTRICHE	P. 8/9/10/11
LA RECONQUÊTE AGRICOLE	P. 12/13
LES SAFER - FAUT-IL EN AVOIR PEUR ?	P. 14
LE TAUX D'HUMIDITÉ DU BOIS	P. 15
POINT DE VUE DE L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE	P. 16/17
DES ARBRES EXTRAORDINAIRES	P. 18/19
LES PRIX DU BOIS ET DES FORÊTS	P. 20/21
LES REVENUS DE LA FORÊT	P. 22
DÉFORESTATION OU DÉGRADATION	P. 23
DES ARBRES EXCEPTIONNELS	P. 24
LE SAPIN HENRI IV DE PINSOT	P. 25/26/27
LES ÉCRIVAINS DE LA FORÊT	P. 28
LES ARBRES, NOS COMPAGNONS SILENCIEUX	P. 29
ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE	P. 30/31
ANNUAIRE DES PRESTATAIRES	P. 32/33
CALENDRIER DES FORMATIONS 2026	P. 34
INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2026	P. 35
COORDONNÉES ADMINISTRATIVES	P. 36

ÉDITORIAL DE LA PRÉSIDENTE

MARIE-CHRISTINE PARADE

PRÉSIDENTE DU GROUPEMENT DE SYLVICULTEURS DE BELLEDONNE

Pour nos forêts malades, la patience ?

Nombreux sont ceux qui, parmi les sylviculteurs, mais aussi les chercheurs, pensent que finalement, la nature est résiliente et qu'il faut lui laisser du temps alors que nous nous acharnons à vouloir trouver une solution immédiate.

Depuis dix ans se multiplient les aides financières de toutes natures et de tous horizons afin de rétablir la forêt vivante à laquelle nous sommes habitués : avec quels résultats ? Les plantations déçoivent, les crédits ne sont pas tous consommés.

Qu'ils soient sylviculteurs depuis des générations, ou bien experts de l'ONF, du CNPF, de l'INRAE, de plus en plus de voix prônent le « lâcher prise », le « *laisser faire la nature* », juste en l'aidant dans le respect de son cycle naturel qui, tel un homme blessé ou malade, doit user de patience pour se remettre sur pied.

Sauf que : s'il suffit de quelques mois ou années pour l'homme, c'est environ un demi-siècle qu'il faut à nos forêts pour reprendre forme, comme avant... ou différemment.

Depuis plus de quinze ans, un tourbillon effréné vers la rentabilité à tout prix nous entraîne dans une course de vitesse : aujourd'hui, replanter, entretenir, protéger une forêt coûte plus cher que ce qu'elle produit en revenus.

Dans ce contexte, déception et tristesse s'emparent des sylviculteurs, alors qu'émergent des idées nouvelles chez les acteurs de la filière bois afin de pérenniser une exploitation durable, on privilégiera une gestion locale façon « circuits courts » à une extraction massive utilisant des méthodes techniques radicales, qui souvent détruisent plus qu'elles n'enrichissent les forêts.



Dans Belledonne, la maladie et le réchauffement climatique ont abîmé nos forêts : mais nous veillons tous sur elle : il faut juste lui en laisser le temps.

Marie-Christine Parade

Bientôt un site internet



Le Groupement des Sylviculteurs de Belledonne travaille depuis un an à la construction d'un site internet : il nous permettra d'être plus interactifs avec nos adhérents.

Si vous nous avez fourni une adresse mail, vous serez informés de l'ouverture du site :

www.gsbelledonne.fr

LA VIE DU GROUPEMENT

LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2025



Compte rendu de l'A.G. du Groupement le 15 mars 2025 à Saint-Pierre d'Allevard



La Présidente Marie Christine Parade ouvre l'A.G. 2025 à Saint-Pierre-d'Allevard.

générale : le compte financier de l'exercice 2024, le budget prévisionnel 2025 ainsi que le renouvellement des Administrateurs. Le quorum était largement atteint par les membres présents auxquels se sont ajoutés les pouvoirs donnés à la Présidente et aux administrateurs. Les votes ont été unanimes pour approuver l'ensemble de ce qui a été présenté (Rapport moral, Rapport d'activités et Compte rendu financier)

Puis le conseiller forestier du CNPF Lucas Robin a présenté l'ensemble des actions de vulgarisation destinées à aider les sylviculteurs dans leur prise de décisions ou pour réaliser des dessertes forestières. C'est lui également qui, cette année, a organisé la prise de commande et la remise au col des Ayes de plus de deux mille plants forestiers.

C'est sous un temps de fortes giboulées que s'est déroulée l'Assemblée Générale de GSB.

Les flocons qui sont tombés toute la matinée ont finalement découragé qu'un petit nombre de sociétaires, puisque l'étiage de la participation des années précédentes a été pratiquement atteint. On remercie le Maire et le premier adjoint de la commune de Crêts-en-Belledonne pour leur accueil, le prêt de la salle des fêtes, le discours de bienvenue et même les croissants offerts aux organisateurs. En effet, dès sept heures du matin, ceux-ci ont bravé les éléments pour préparer les locaux et réserver le meilleur accueil aux adhérents de notre Association.

Madame la présidente Marie-Christine Parade a ouvert la séance et a passé la parole au premier adjoint pour son mot de bienvenue. Se sont succédés ensuite les présentations statutaires obligatoires de toute Assemblée

C'est donc Lucas Robin, technicien du CNPF, qui a remplacé Pascal Guillet depuis juillet dernier, mais Pascal était cette année encore aux manettes des outils numériques pour assurer le bon déroulement de notre A.G. Il a été très longuement applaudi par les cent vingt sylviculteurs présents dans la salle lorsqu'il a annoncé qu'il cesserait son activité au milieu de l'année en cours.

Notre Président Départemental de l'UFP 38, Albert Raymond, a ensuite fait deux interventions. La première concernait le nouveau champ de couverture de l'Assurance Responsabilité Civile qui dorénavant peut englober des surfaces pas encore emboisées, mais n'étant plus couvertes par un bail agricole. Il a fait comprendre que le prix que nous acquittons actuellement pour assurer un hectare de forêts, n'est plus suffisant pour couvrir le montant des sinistres. En effet, pour

2024 et pour notre département, cinq sinistres ont coûté à l'assureur plus de 30 000 euros, sachant que le niveau de cotisations est six fois moins élevé. Il a fait savoir que l'assureur Groupama ne voulait plus couvrir ce type de risques et a indiqué que les propriétaires doivent être particulièrement vigilants sur les arbres de bordures souvent à l'origine des dégâts sur les propriétés voisines. C'est le cas d'un sinistre enregistré en Isère où un arbre de lisière s'est abattu sur une propriété habitée, endommageant dans sa chute les clôtures et une partie de la toiture de la maison. Le montant du sinistre s'est élevé à 24 000 euros.

Puis Albert a fait un long exposé sur l'équilibre entre la forêt et le Gibier. Celui-ci est fragile dans beaucoup de forêts françaises, mais il est rompu dans la partie nord du Massif de Belledonne. En effet, les plantations comme la régénération naturelle sont abruties totalement par la surpopulation des cervidés. Il a fait appel, une fois encore, à l'aide de la Fédération de Chasse de l'Isère, dont un de ses représentants, invité par la Présidente, n'a pu nous rejoindre suite à un empêchement.

Après la pause café, les adhérents présents ont pu suivre le thème proposé cette année sur le marché et les prix du bois. Trois



Albert Raymond,
Président de l'Union des Forestiers Privés de l'Isère (UFP 38).
Son intervention a porté principalement sur la problématique
Gibier dans la partie Nord du massif de Belledonne.

intervenants se sont exprimés pour cerner ce vaste sujet sur lequel nous n'avons pas ou très peu de marges de manœuvre.

Jean Louis Rebuffet, Vice/Président chargé de la communication au sein de l'Association, fut le premier à intervenir. Il devait, après avoir présenté brièvement l'histoire des marchés du bois depuis le Moyen Âge, démontrer par des données objectives et factuelles, l'effondrement du prix du bois depuis cinquante ans. Il présenta ensuite quelques pistes qui « pourraient » améliorer quelque peu le revenu des sylviculteurs.

Le marché du bois n'est pas commun. Il n'a pas les mêmes ressorts que les autres marchés de matière. Les prix ont beaucoup fluctué au cours des derniers siècles, mais, somme toute, ont toujours rémunéré correctement les possesseurs de forêts. Au XXème siècle, malgré les deux guerres, les prix sont restés élevés avec une envolée spectaculaire des cours dans les années quatre-vingt du siècle dernier. Ces prix élevés sont encore dans les mémoires des sylviculteurs de plus de soixante ans, ce qui accentue davantage leur frustration quand ils constatent le niveau des prix actuels.

Puis est intervenu Lionel Courtois, l'actuel Président du Groupement de Sylviculteurs du Vercors et professionnellement auditeur pour le Label PEFC. Ses mots et conseils ont conforté une fois de plus l'idée que la certification est un passage obligé pour tout sylviculteur qui veut gérer sur le long terme ses espaces boisés autant que pour ajouter lors



Lionel Courtois
pendant son intervention sur le prix du bois.
M. Courtois est Président du Groupement du Vercors et
professionnellement auditeur pour la France du Label PEFC.

des ventes, un supplément de prix estimé à deux euros le M3 pour l'épicéa.

Enfin, Lionel Piet, Directeur Général de la Coopérative forestière Coforêt, a pris la parole pour inviter les sylviculteurs à augmenter la valeur de leur bois. Trois actions doivent être activées pour cela : Optimiser, créer et enfin capter plus de valeur sachant que plus on va vers l'aval, et plus les marges augmentent. Mais ses conseils restent incantatoires et, sur le terrain, les sylviculteurs sont bien démunis pour faire bouger le prix de vente de leurs grumes.



L'assemblée pendant l'intervention de Paul Prallet, nouveau commissaire aux comptes du Groupement.

Il a ensuite rappelé les missions de la Coopérative dont une, trop méconnue, devrait intéresser particulièrement les adhérents de GSB : La possibilité d'élaborer des documents de gestion et confier à la Coopérative la gestion de ses forêts. Voilà qui devrait changer l'angle de vue sur cet outil géré par des ingénieurs et techniciens, mais dont les prises de décisions appartiennent à un Conseil d'Administration composé majoritairement de sylviculteurs.

La Coopérative « Coforêt » n'est donc pas un « marchand de bois » comme les autres, puisque c'est un outil coopératif dirigé par des sylviculteurs, pour des sylviculteurs.

À RETENIR :

LE BOIS ISOLE

15 FOIS PLUS QUE LE BÉTON

400 FOIS PLUS QUE L'ACIER

1770 FOIS PLUS QUE L'ALUMINIUM

LA VIE DU GROUPEMENT

LES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2025



OMAR KEIJZER
STAGIAIRE AUPRÈS DE GSB D'AVRIL À JUIN 2025



GSB CONTRIBUE À LA FORMATION DES FUTURS TECHNICIENS FORESTIERS

Combien de fois a-t-on entendu que les étudiants issus de l'Université ou des grandes écoles sont trop peu outillés sur le plan pratique pour affronter le monde professionnel ? C'est un fait que les formations contribuent plus aux apports théoriques et laissent au terrain les apports pratiques. C'est notre réflexion à GSB et c'est pour cela que nous prenons des stagiaires quand la demande se présente.

Ce fut le cas avec Omar Keijzer, en fin de cycle conduisant à un Master 2 à l'UGA (Grenoble Université Alpes), département de l'IGA (Institut de Géographie Alpine). D'autre part, à ce niveau de formation, nous sommes en droit d'attendre un travail qui conforte les connaissances forestières de notre territoire de Belledonne. À savoir que celles-ci apparaissent assez limitées quand on effectue un travail de recherches bibliographiques et notamment quand on veut questionner l'histoire de ces forêts.

L'éventail des thèmes à proposer est toujours très large, mais ce qui se passe actuellement sur notre territoire est tellement sidérant que le sujet d'étude en est presque incontournable. Mais, dans le même temps, nous souhaitons élargir l'éventail des études sur les forêts de Belledonne. Aussi, le sujet proposé cherche à cocher ces deux cases qui peuvent se résumer ainsi :

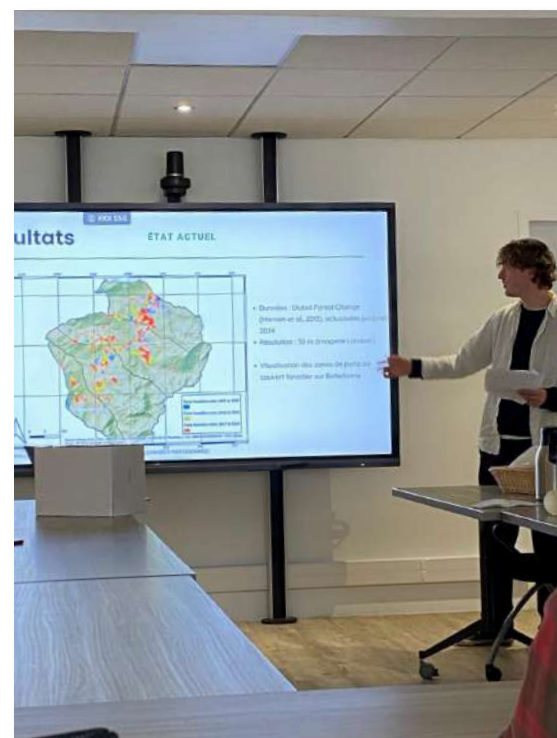
EN QUOI L'HISTORIQUE DES FORÊTS
DE BELLEDONNE PEUT EXPLIQUER LES
ATTAQUES SANITAIRES ?

QUELLES SOLUTIONS ?

Vous pouvez consulter la totalité de son travail sur le site internet de GSB.

Les 35 pages de son mémoire retracent l'historique des boisements sur Belledonne et leur évolution jusqu'à la période actuelle depuis les cartes de Cassini, jusqu'aux vues aériennes à partir des années 1930, en passant par les cartes d'État-Major. On y trouve aussi un état des surfaces boisées telles qu'elles se présentent aujourd'hui.

Omar énonce ensuite les causes et les conséquences de ce modèle de sylviculture confrontée aux évolutions climatiques. Puis, dans sa conclusion, il émet plusieurs stratégies de diversification sylvicole et des comportements différents des sylviculteurs lorsque leurs parcelles sont attaquées par des champignons ou des Scolytes.



Omar KEIJZER,
notre stagiaire pendant sa présentation le 21 novembre 2025
dans les locaux de la communauté de communes du Grésivaudan.

LA VIE DU GROUPEMENT

LES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2025



LA RETRAITE DE PASCAL GUILLET

Pascal Guillet a pris sa retraite de technicien forestier au CNPF. Le Groupement de Sylviculteurs de Belledonne lui a rendu hommage à l'occasion de deux manifestations : La première s'est déroulée le vendredi 27 juin dans la salle des fêtes de Bourget en Huile où de nombreux élus et professionnels de la forêt se sont retrouvés pour évoquer la carrière riche et variée de Pascal.

Avant les vingt années passées à conseiller les sylviculteurs de Belledonne, Pascal a occupé des fonctions d'enseignants en foresterie. Il a même été directeur d'un petit établissement scolaire situé dans le département de la Haute-Loire. Mais, il a confié aux invités présents que ce sont les fonctions de conseillers qui lui ont procuré la meilleure satisfaction professionnelle. Et pourtant, conseiller en foresterie n'est pas chose facile. C'est ce qu'a souligné Jean Louis Rebuffet, Vice-Président du Groupement, dans l'exposé qu'il a fait au terme de l'activité professionnelle de Pascal :

« Quoi de plus élaboré que le vivant et donc quoi de plus complexe qu'un écosystème forestier ? Complexité à laquelle se sont

rajoutées ces dernières décennies une pression du public, une pression du gibier, une pression des politiques publiques pour contribuer à la transition énergétique, autant qu'une pression de l'aval de la filière qui considère que c'est l'amont qui doit s'adapter à la demande et non l'inverse. Si, en plus de cette complexité et de ces exigences sociétales, vous avez des propriétaires forestiers découragés par la crise sanitaire, par du dépérissement et aussi par des cours du bois anormalement bas, vous mesurez la difficulté des tâches auxquelles est confronté un conseiller forestier ».

Les nombreux discours prononcés par ses collègues, sa hiérarchie et les élus, ont relaté le professionnalisme de Pascal. Mais le plus touchant fut celui de notre Présidente Marie-Christine Parade qui a confié à l'assemblée que c'est grâce à Pascal qu'elle est devenue sylvicultrice. Alors qu'elle voulait se procurer une forêt, ses investigations l'ont naturellement conduit vers le technicien du CRPF Pascal Guillet. Il l'a conseillé et aidé à faire l'acquisition d'une parcelle de quatre hectares sur les Adrets. Une dizaine d'années plus tard, Marie Christine, alors Présidente du Groupement, fera le discours de fin des activités de Pascal : la boucle est bouclée.

Puis le vendredi 11 juillet, lors d'une réunion de travail du Conseil d'Administration du Groupement au col des Mouilles, Pascal a été remercié pour cette brillante carrière auprès des Sylviculteurs de Belledonne et particulièrement par ceux qui adhèrent à notre Association.

À cette occasion, un chèque lui a été remis. Il a confié qu'il comptait poursuivre à temps partiel cette activité tant aimée, non pas en tant que conseiller forestier, mais sous forme de prestations sylvicoles pour, comme l'a si bien dit l'ingénieur forestier Adolphe Parade, au milieu du XIX^{ème} siècle. : **« La sylviculture, c'est hâter l'œuvre de la Nature ».**



Pot de départ de Pascal Guillet le 20 juin 2025



Les nouvelles coordonnées de Pascal Guillet

LA VIE DU GROUPEMENT

LES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2024



VOYAGE EN AUTRICHE D'UN MEMBRE DU CA DE GSB

Il existe en France, plutôt dans le quart sud-est, des Associations de forestiers privés qui réunissent des sylviculteurs volontaires pour profiter de services aussi divers que les conseils en foresterie, l'organisation de voyages d'études et des visites de salons forestiers. Elles proposent aussi des achats de plants forestiers, une assurance en Responsabilité civile des forêts ou encore des formations en salle ou sur le terrain. Ces Associations s'appellent Groupement de Sylviculteurs et GSB, auquel vous adhérez en est un des plus importants par le nombre de ses adhérents.

Dans d'autres coins de France, on rencontre d'autres formes de vulgarisation des techniques forestières, comme les CETEF (Centre d'Etude des Techniques Forestières) qui sont les pendants pour la forêt des CETA (Centre d'Etude des Techniques Agricoles) pour l'agriculture.

Enfin, une Association, bien antérieure à toutes les autres, puisqu'elle fut créée en 1890 et dont le siège social est à Besançon, regroupe des propriétaires, des gestionnaires, des agents de développement, des exploitants et industriels du bois, des enseignants, des étudiants et des chercheurs. Son appellation : Société Forestière de Franche-Comté et des Pays de l'Est (SFFC).

Ses objectifs sont multiples :

- Elle édite un bulletin trimestriel de 80 pages.
- Elle organise une conférence annuelle couplée à son A.G.
- Elle réalise des études et publie des ouvrages, notamment le *Vade me cum* du forestier ; un ouvrage de 600 pages destiné aux forestiers, réédité sans discontinuité depuis 1900 et que vous pouvez commander au prix de 26 € + frais d'envoi. Renseignements auprès de GSB (06 07 78 59 93).



- Elle organise chaque année un congrès annuel sous forme d'un voyage d'étude en alternant France et pays étranger. Cette année ce congrès s'est déroulé durant une semaine dans le Tyrol Autrichien, dans les environs de l'ancienne ville olympique d'Innsbruck.

Deux membres de GSB, Jean Carvin et Jean-Louis Rebuffet étaient inscrits pour y participer (à leurs frais bien sûr), mais à la dernière minute, Jean eut un empêchement. Deux autres personnes de l'ASA du Vercors faisaient partie de la délégation d'Auvergne-Rhône-Alpes. La participation à ce congrès est possible pour les adhérents de GSB ; elle doit se faire par parrainage en attendant de payer une cotisation à la SFFC. Le prochain congrès va se dérouler du 18 au 22 mai 2026 dans le nord du département de l'Ardèche. Le montant de l'inscription est de 850 euros en chambre double et pension complète.

Nous n'allons pas faire ici un compte rendu exhaustif du contenu de ce congrès, la Société Forestière l'a fait en y consacrant plus de cinquante pages dans le numéro 517 de sa revue de septembre dernier. Seront rapportés en quelques lignes des éléments qui permettent de vous faire une idée de la forêt autrichienne dans son ensemble, sur les méthodes de gestion dans le pays, ainsi que leur stratégie pour anticiper les évolutions climatiques pour lesquelles les attaques sont encore balbutiantes, mais chez qui la vigilance est maximum.



LA FORÊT AUTRICHIENNE :

Elle représente le quart de la forêt française avec ses quatre millions d'hectares boisés pour plus de 16 millions en France. Sa couverture forestière est très élevée et approche les 50 % de la surface du pays (pour 32 % en France). Les 2/3 des arbres sont des résineux et parmi eux, 50 % des épicéas. Viennent ensuite le pin sylvestre et le Mélèze. (en France, les résineux représentent un quart de la surface, mais 75 % du bois exploité).

Parmi les essences feuillues, c'est le hêtre qui domine largement. Les pessières monospécifiques sont très courantes dans les forêts autrichiennes, comme elles le sont en France également.

La priorité des fonctions de leurs forêts est la même qu'en France : Production de bois, tourisme, protection des sols, de l'eau et de la biodiversité, la chasse et les espaces de récréation.

Visite de la forêt tyrolienne de la commune de Leutasch à une vingtaine de km d'Innsbruck. Sur les 91 500 ha du district, 47 000 sont boisés, 7000 ha sont de la forêt publique et la forêt privée productive occupe une surface de 28 000 ha. La forêt « partagée » concerne 2500 ayants droit pour 12 000 ha. La forêt privée est détenue par 4800 propriétaires, soit une surface moyenne d'un peu plus de 5 ha ce qui est plus élevé qu'en France, mais reste somme toute assez faible.

La récolte forestière moyenne est de 80 000 m³ par an, dont 30 000 à 70 000 m³ de chablis suivant les conditions climatiques. Deux chiffres qui permettent de dire que la production moyenne par ha est assez faible : 2 m³/ha/an et parmi ces 2 m³, en moyenne suivant les années, 1 m³ est classé en bois de chablis.

Les travaux liés à l'exploitation forestière sont effectués encore par les agriculteurs, comme dans Belledonne autrefois. L'avantage est double : les forêts et les chemins ne sont pas abîmés par la taille des engins et les agriculteurs préfèrent les chantiers de taille réduite pour les intercaler entre les travaux des champs. D'autre part, le prix du bois semble plus haut que chez nous. En effet, lors de la visite d'une scierie, le responsable a annoncé que les arbres bord de route se négociaient de l'ordre de 120 à 130 € pour les épicéas et 160 à 210 € pour les Mélèzes. C'est au moins trente à quarante € de plus que dans Belledonne pour l'épicéa, qui part actuellement à moins de 100 € le m³.

À noter qu'en Autriche, et dans le Tyrol en particulier, le billon de 4 mètres est la norme de l'amont de la filière bois. Chez nous, c'est la grume de 12 à 14 mètres qui a l'avantage pour le scieur d'optimiser son débit. Mais le billon procure d'autres atouts : le stockage en bord de route est plus aisé, le débardage moins traumatisant pour les infrastructures et le transport routier peut être plus souple du fait que parfois, un camion-grue doté d'un simple essieu à l'arrière peut assurer le transport vers la scierie.



En Autriche,
on travaille principalement en billons de 4 mètres

À noter également qu'en Autriche, le « châssis » est encore très utilisé pour débiter les grumes (le Chassis utilise le principe des scies battantes). À noter enfin que l'Autriche comme l'Allemagne et la Suède se sont dotées d'un gros réseau de scieries industrielles dépassant les 500 000 m³ de bois sciés par an (une scierie locale en fait 10 000 à 40 000 chez nous). Ces grosses scieries ont atteint leurs limites assez rapidement, notamment pour assurer leur approvisionnement. C'est pourquoi un réseau de petites scieries locales (comme la scierie Seelos à Flauring que nous avons visitée), installées au cœur ou à proximité des massifs forestiers, résiste et semble se maintenir dans l'amont de la filière bois.

Visite d'une pépinière d'état qui produit 800 000 plants forestiers en racine nue et 200 000 godets. Les essences sont locales et tous les plants sont mycorhizés. Le prix des plants est de 0,78 € en racine nue, y compris ceux qui ont bénéficié du traitement mycorhizien, ce qui constitue un prix très attractif pour les forestiers, notamment les détenteurs de petites surfaces forestières.

Visite d'une chaufferie biomasse fonctionnant au bois déchiqueté. Elle consomme au moins 500 m³ de bois déchiqueté par jour en hiver. Elle alimente un réseau de chaleur de 30 km sous une pression de 16 bars et fait tourner un groupe turboalternateur produisant de l'électricité en complément du réseau local d'électricité. Il faut 2 à 3 m³ de bois déchiqueté pour faire une tonne suivant le taux d'humidité. Le prix du M³ de bois déchiqueté se négocie localement aux alentours de 16 €, soit de 35 à 50 € la tonne.

Visite d'une forêt à proximité d'Innsbruck. Elle est située entre 500 et 1700 mètres d'altitude et est peuplée principalement d'épicéas. 10 000 ha dont 3000 appartiennent à la ville d'Innsbruck et le restant est détenu par 2000 propriétaires : Un morcellement trop bien connu des sylviculteurs de Belledonne. C'est dans cette forêt que nous ont été présentées des placettes expérimentales de quelques dizaines de m² sur lesquelles sont plantées

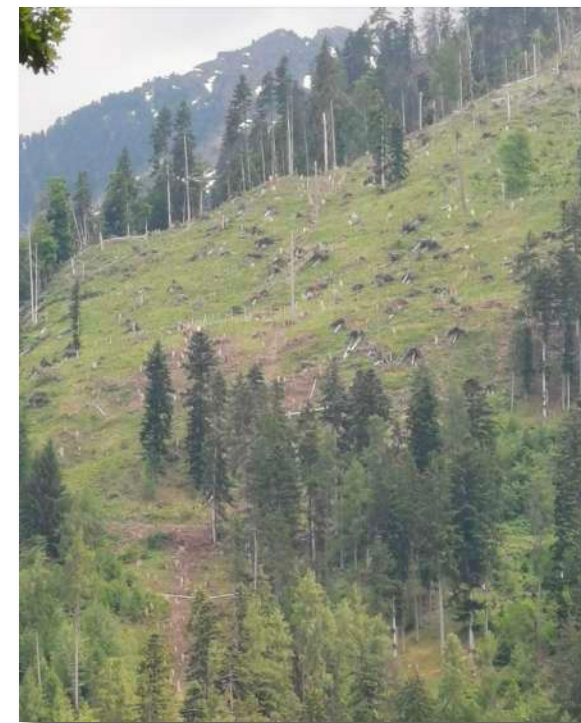
en racines nues des essences feuillues d'environ 1,60 m à 1,80 m de hauteur : Érable plane, merisier, noyer à bois, aulne glutineux, chêne rouge, orme des montagnes et tilleul. Chaque placette est plantée de 12 à 16 arbres d'une seule essence. On y retrouve les conditions pédologiques et climatiques de Belledonne : terrains cristallins, pH acide < 6 et précipitations annuelles de l'ordre de 900 mm.



En Autriche, les techniciens forestiers ne lésinent pas sur les moyens pédagogiques pour expliquer leurs expérimentations

Cette expérimentation a pour objectif de trouver des solutions pour remplacer l'épicéa dominant dans ce pays. En effet, même si cette essence est encore peu atteinte par les attaques de Scolytes, tout au moins dans la région d'Innsbruck où nous nous trouvons, les institutions de recherche du pays anticipent un phénomène qui, immanquablement, va toucher ce territoire, comme nous le sommes sur Belledonne.

D'autres visites étaient au programme de ce séjour studieux dans le Tyrol Autrichien, mais avaient une dimension plus touristique et culturelle, comme celle du centre historique d'Innsbruck ou encore de la charmante cité de Mittenwald, située de l'autre côté de la frontière en Bavière.



Un peu de tourisme dans la Bavière voisine en Allemagne : Mittenwald avec ses maisons décorées.



Dans cette salle de réunion, le bois scolyté sert de décoration

Suite à une tempête, essai de re-plantation en veillant à diversifier les essences.



En autriche aussi, les cervidés sont adulés par les chasseurs autant qu'ils sont détestés par les sylviculteurs

DERNIÈRE MINUTE - hommage à un ancien rédacteur de ce journal

Nous venons d'apprendre le décès de François Strippoli de Laval-en-Belledonne fin décembre 2025 à l'âge de 84 ans. Il n'était pas sylviculteur mais passionné par la forêt autant qu'étonné par la complexité des systèmes forestiers. L'ensemble du C.A. de GSB, particulièrement sa présidente Marie-Christine Parade et son vice-président Jean-Louis Rebuffet avec qui il a travaillé pendant huit années et consacré bénévolement des centaines d'heures pour faire la mise en page de ce journal, tiennent à saluer et souligner son implication et la qualité de son travail. GSB présente à David et Nicolas, ses enfants, ainsi qu'à sa famille, ses plus sincères condoléances.



Septembre 2025 à Laval-en-Belledonne - Jean-Louis Rebuffet et François Strippoli à l'occasion de la présentation de livres pour les journées européennes du patrimoine

RECONQUÊTE AGRICOLE

NOS FORÊTS SONT EN DIFFICULTÉ !

Le climat change. Plus grand monde conteste l'évolution de ses composantes, notamment l'augmentation des températures moyennes, les pics de chaleur, les vents plus violents, les précipitations plus faibles en été, plus fortes en hiver et de plus en plus souvent diluviennes.

Les activités dans les territoires sont perturbées par ce dérèglement climatique et les forêts sont particulièrement touchées par cette évolution : Dessèchement, mortalité des frênes et des châtaigniers, attaques sans précédent du scolyte sur épicéas, déracinement et pointes cassées... amenant un vrai questionnement pour tous.

Les propriétaires forestiers, tout d'abord, qui ne savent plus que faire face à ce phénomène de grande ampleur. Certains préfèrent tout couper

avant que l'attaque se généralise, d'autres attendent en espérant que l'infestation parasitaire ralentisse. À savoir aussi que les scieries commencent à saturer devant l'afflux des bois « scolytés » dont l'écoulement devient difficile, accentué par un contexte économique difficile.

Les promeneurs aussi et autres contemplateurs de nos forêts qui s'inquiètent de la dégradation de ces espaces : Arbres morts sur pied, arbres morts au sol, arbres déracinés, renversés, cassés...

Nos inquiétudes pour l'avenir des forêts sont réelles alors que les solutions pour assurer leur survie et leur pérennité, si tant est qu'il y en a, ne sont pas faciles à mettre en œuvre, pas toutes partagées, voire mal adaptées à la filière bois.



Dégradation des espaces forestiers du côté de Laval-en-Belledonne

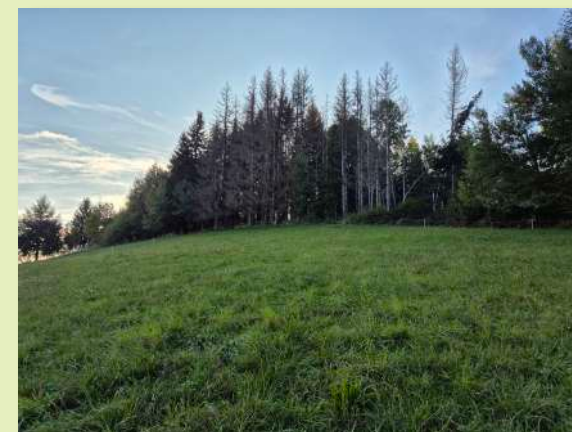
ET POURQUOI PAS FAIRE DE LA RECONQUÊTE AGRICOLE ?

C'est ainsi qu'est apparu le concept de **reconquête agricole** arrivé dans les discussions sur le massif de Belledonne aux alentours de 2013 / 2014, alors que la réglementation des boisements arrivait à échéance et nécessitait sa révision.

Puis, à la suite d'échanges et discussions entre les Communes, les Agriculteurs (ADABEL) les sylviculteurs (GSB), le Grésivaudan, le Département et les services de l'État, le principe de reconquête agricole a été accepté en Isère (assorti de nombreuses conditions), comme en cas de déboisement (ou de non-replantation), d'une parcelle forestière.

L'Espace Belledonne, la Com/Com et le Département proposent d'aider financièrement ceux qui souhaitent se lancer dans de la reconquête agricole : déboisement, broyage, semis...

Sur la Commune de Laval-en-Belledonne en 2018 / 2019, deux premières parcelles d'une surface approximative de 1,5 ha sont remises en prairie le long de la route forestière des Crêtes. Puis, entre Prabert et Planeysard le long du chemin des écoliers, dans le secteur de Pont-Haut et à nouveau sur la route des Crêtes, trois nouvelles parcelles ont changé de destination.



Laval-en-Belledonne :
au fond : la parcelle scolytée qui va retrouver sa destination agricole.

La totalité des surfaces ayant retrouvé leur fonction agricole séculaire reste modeste, de l'ordre de quatre hectares sur les 300 perdus, mais la possibilité de pouvoir le faire constitue une avancée d'importance face à une réglementation stricte.

Ainsi, en une grosse dizaine d'années, le territoire couvert par la communauté du Grésivaudan a financé la reconquête de 145 hectares. C'est un bon début qui reste malgré tout modeste si on le compare aux trois cents hectares perdus par l'agriculture en cent cinquante ans seulement sur la commune de Laval-en-Belledonne.

C'est Guy Rebuffet de Prabert qui a fait une étude très fouillée sur l'évolution du territoire Lavallois depuis la Deuxième Guerre mondiale. Les résultats de son étude ont conforté la Com/Com et la commune de Laval-en-Belledonne pour favoriser la reconquête agricole sur les terres historiquement consacrées à l'agriculture.

Si, à la suite d'un problème sanitaire ou climatique sur une de vos parcelles situées dans une ancienne zone agricole, vous voulez en connaître davantage sur cette voie possible de reconquête agricole, vous pouvez vous adresser à la Com/Com du Grésivaudan, au service Agriculture et Forêt : tel : 04 76 08 04 57 : V/P Olivier Salvetti Maire de Frogès.



Laval-en-Belledonne :
la parcelle 626, scolytée, qui a fait l'objet du projet de reconquête.

FAUT-IL EN AVOIR PEUR ?

Rien que la prononciation du mot procure chez beaucoup de propriétaires crainte, suspicion, supputations, angoisses et autres sentiments provenant d'un organisme qui nous voudrait forcément du Mal...

Qu'en est-il exactement et faut-il être angoissé quand la SAFER intervient ? Tout cela mérite un peu d'histoire pour connaître pourquoi et comment elles sont nées et dans quelles situations elles interviennent en forêt ?

La SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Équipement Rural) devrait, par le déploiement de son acronyme, rassurer les plus inquiets. Deux mots clés : « Aménagement » et « Équipement ».

Créées en 1960, puis amendées en 1962 par les fameuses lois d'orientation agricoles et forestières, elles ont été portées par deux hommes dont l'envergure politique fait rêver les plus anciens : Michel Debré et Edgar Pisani. Elles visaient une modernisation de l'Agriculture aux structures encore très archaïques à l'époque.

Leurs missions : acquérir des terres librement mises à la vente afin de les revendre après d'éventuels aménagements pour agrandir les exploitations trop petites, mettre en valeur les domaines mal exploités et installer des agriculteurs.

Leur forme juridique est une société anonyme sans but lucratif chargée de missions de service public. Elles sont dirigées par un C.A. composé majoritairement de gens de la profession. Le C.A. nomme une direction pour mettre en œuvre ses orientations.

Pour répondre aux missions confiées par l'état, les SAFER disposent d'outils et de financement : leur premier outil est l'information.

Elles sont préalablement informées des ventes et des donations portant sur les biens ruraux (les parcelles boisées en font partie), des terres, des exploitations agricoles ou forestières. En cas de non-application de cette information, notamment quand elle relève du droit de préemption de la SAFER, celle-ci peut demander la nullité de l'acte dans un délai de six mois, mais les parcelles boisées sont exclues du champ d'application du droit de préemption.

Elles disposent aussi de la loi et de ses décrets d'application pour remplir les missions qui leur ont été confiées.

À savoir donc que les parcelles boisées ne relèvent pas du droit de préemption, sauf dans quatre situations :

Trois d'entre elles sont peu appliquées :

- les parcelles comprises dans un périmètre d'aménagement foncier agricole et forestier faisant l'objet d'une décision de destruction par la commission communale d'aménagement foncier.
- les parcelles situées en zone forestière
- les parcelles faisant l'objet d'une autorisation de défrichement.

La quatrième exception est plus courante :

- les parcelles boisées (au cadastre) mises en vente avec d'autres parcelles non boisées dépendant de la même exploitation agricole. Dans ce cas, le droit de préemption s'applique sur l'ensemble des biens.

Donc, pour répondre à la question posée, il ne faut pas craindre la « SAFER » comme on aurait peur du loup au fond d'un bois, mais comprendre qu'elle met en œuvre **une politique d'aménagement des structures agricoles et forestières qui vise l'intérêt général.**

Et comme à chaque fois que l'intérêt général se heurte aux intérêts particuliers (et cela arrive fréquemment...), un certain sentiment d'aversion a pu se développer envers les SAFER.

Journées techniques sur la Gestion des Prairies dans Belledonne
Plus d'informations en consultant nos articles :
ADABEL : <https://www.adabel.fr>
contact.adabel@gmail.com

LE TAUX D'HUMIDITÉ DU BOIS

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec le réchauffement climatique, l'évapotranspiration et donc la croissance des arbres ralentit, ce qui a pour conséquences un ralentissement de la captation du carbone par les forêts. C'est une très mauvaise nouvelle pour les forestiers, car jusque là, nous comptons sur le phénomène de séquestration du carbone pour chercher un supplément de revenu à une activité économique peu rentable, c'est le moins que l'on puisse dire.

La combustion d'un kilo de bois produit, à quelque chose près, la même quantité de calories. Dit autrement, un kilo de résineux chauffe autant qu'un kilo de chêne. Ce qui change d'une essence à l'autre c'est la densité énergétique c'est-à-dire qu'effectivement, un litre de bois de chêne produit beaucoup plus de calories qu'un litre de résineux.

La siccité du bois de chauffe (son taux d'humidité) est un facteur clé pour la qualité de la combustion. La production de chaleur et aussi l'émission de particules fines dans les fumées rejetées dans l'air que nous respirons sont assez directement liées à cette teneur en eau du bois de chauffage. Le taux d'humidité maximum que prévoit la réglementation pour les professionnels de ce secteur est de 23 %. Mais 16 à 18 % est un taux considéré comme optimum. Il est évident qu'à la vue, au toucher et surtout au « soupesage », on peut se faire une idée de l'état de ressuyage d'une bûche de bois.

Mais rien ne vaut la mesure physique avec des outils conçus spécifiquement. L'humidimètre en est un dont la lecture instantanée est intéressante devant un client sceptique, mais son défaut est que l'on mesure le taux d'humidité seulement en périphérie des bûches (dans les bouts ou latéralement et non au cœur).

Le mieux est de loin l'étuvage qui consiste à peser une quantité déterminée de bois, la mettre le temps nécessaire dans une étuve et peser à nouveau la masse restante. Le problème réside dans le coût d'acquisition d'une étuve qui se situe au-dessus de 1500 euros. Pour les professionnels du bois de chauffage, elles peuvent s'acquiescer en commun, sachant qu'il n'est pas du tout nécessaire de rechercher le taux d'humidité à chaque lot. Un professionnel sait assez vite par habitude la fourchette dans laquelle se situe sa livraison.

Sachez que l'interprofession Fibois Isère propose un système de location sur trois années pour un prix annuel très modeste.

Sachez-le : depuis le 1er octobre 2024, l'utilisation des appareils de chauffage à foyer ouvert est interdite.



Humidimètre
et Étuve



POINT DE VUE

RÉSUMÉ D'UN RAPPORT D'UNE TRENTAINE D'INGÉNIEURS
DE L'ACADÉMIE D'AGRICULTURE SUR LES

PROBLÉMATIQUES FORESTIÈRES RENCONTRÉES DANS NOTRE PAYS

Voilà où l'on en est arrivé dans notre pays : notre société, de plus en plus déconnectée de la ruralité, est imprégnée d'images sur la déforestation tropicale ; le débat public se focalise sur le refus des travaux et coupes en forêt comme autant d'attentats envers la nature. Il y a donc amalgame entre le pillage des forêts tropicales et les travaux classiques de la gestion forestière chez nous.

Dans le même temps, nos forêts de métropoles sont exposées à des risques croissants qui ne font pas la une des médias.

Or, le puits de carbone de nos forêts et les émissions évitées grâce à l'usage du bois **compensent près d'un quart** du total des gaz à effet de serre.

Le bois a donc un avenir comme jamais il n'a eu dans le passé. Donc, notre pays ne pourra pas se passer d'un bon fonctionnement des écosystèmes forestiers et d'un fort développement des usages du bois.

C'est pourquoi le Haut Conseil pour le climat recommande une stratégie de long terme pour protéger les forêts françaises, tout en relançant la filière bois.

Malheureusement, **la contestation envers les travaux en forêt et les prix trop bas du bois** découragent les propriétaires privés, avec la conséquence que 50 % des forêts métropolitaines sont peu ou pas gérées.

La gouvernance publique a bien cherché à s'organiser sur ce domaine très transversal qui implique plusieurs ministères. D'ailleurs, ce secteur d'activités a été reconnu comme **filière industrielle d'avenir doté d'un Comité Stratégique de la filière Bois**. En sont sortis deux documents : le PNFB (2016 à 2026) et le SNBC 2050. (Stratégie Nationale Bas Carbone). Mais on ne peut cependant qu'être frappé par la faiblesse des moyens alloués en face de ces programmes. On sait déjà que les

objectifs ne seront pas atteints : Les assises de la forêt et du bois ne semblent pas avoir pris la mesure budgétaire du problème posé en affichant 500 Millions d'Euros d'ici à 2030, soit 60 millions par an alors que nos voisins allemands avec moins de surface forestière y consacrent 1500 millions par an, soit un effort 25 fois supérieur.

QUELS SONT LES ENJEUX DE LA SURVIE DE NOS FORÊTS ?

Tout d'abord, sachez que notre forêt est en continuelle expansion depuis le creux historique du début du XIX^{ème} siècle :

- Sa surface a été multipliée par 1,7.
- Le volume de bois sur pied, depuis cette même date, a été multiplié par 5,5
- La part du bois récolté par rapport à celui qui pousse chaque année est de plus en plus faible : 50 % aujourd'hui contre la totalité il y a 2 siècles.

Cette situation a des conséquences sur le levier Carbone de la forêt et du bois. En effet, si on continue à **mal récolter**, à **ne pas renouveler**, en un mot, à ne pas s'occuper correctement de nos forêts, la durabilité de la séquestration n'est pas du tout garantie. Il faut vraiment relancer la gestion des forêts et surtout **de toutes les forêts** et aussi **intensifier l'utilisation du bois partout** où cela est possible.

D'autre part, il y a aussi l'inadéquation entre la ressource et la demande en bois ; les résineux sont demandés, mais du fait des attaques sanitaires, des tempêtes et de l'intensité des coupes, cette ressource a été fortement réduite alors que l'extension forestière provient d'espèces feuillues mal valorisées (Châtaignier, Charme, Robinier...) Enfin les gros bois ne correspondent pas aux capacités techniques des scieries modernes



Alors, outre la faiblesse de la gestion des forêts, dont **on ne parle pas**, notre filière sort de quatre décennies d'**érosion continue** du prix du bois.

Enfin, la vitalité de nos forêts, qui est en fait très peu médiatisée, est en continuelle dégradation la preuve par les chiffres :

- La mortalité naturelle des bois est passée de 3 millions de m³ en 1980 à plus de 11 millions de m³ ces dernières années.
- Les risques d'incendies et de sécheresses s'amplifient
- Les ravageurs biotiques (insectes, champignons) importés du monde entier sont à l'origine d'atteintes qui s'étendront inexorablement d'ici à 2050.
- Les grands ongulés compromettent la régénération sur certains secteurs.

A contrario, bien que la biodiversité forestière soit souvent citée comme la préoccupation majeure et le prétexte de stopper coupes et chantiers, nos forêts présentent des indicateurs positifs par rapport à d'autres forêts européennes et mondiales. Les stocks d'oiseaux inféodés à la forêt sont stables (alors qu'ils baissent partout ailleurs), la naturalité des peuplements est forte avec 13 % seulement de plantations et 35 % de la surface forestière est classée Natura 2000.

Mais, la biodiversité forestière apparaît à terme bien plus menacée par les risques liés au réchauffement climatique sur lesquels vient s'ajouter l'abandon de gestion.



Aussi, à la vue de ces éléments, le groupe d'experts a émis un certain nombre de priorités. Celles qui concernent particulièrement l'amont peuvent se résumer ainsi :

– **Mieux rapprocher la récolte de la production biologique**, ce qui aurait pour effet :

- D'accentuer le renouvellement forestier par des essences mieux adaptées (processus d'adaptation)
- D'améliorer la substitution
- De réduire notre déficit commercial

– **Lancer une grande opération sylvicole** d'adaptation au changement climatique en dotant la forêt de financements à la hauteur des enjeux, soit 1,5 milliard d'Euros d'ici à 2030. Sachez que le plan de relance actuellement en vigueur a concerné 1/700 de la surface forestière de notre pays.

– **Développer la recherche, l'innovation et stimuler la demande en bois**, notamment celle provenant des feuillus qui finissent pour la plupart en bois de chauffage alors qu'un certain nombre de billes pourraient être débitées pour servir en bois d'œuvre...



Dégradation manifeste de nos forêts dans Belledonne





DES ARBRES EXTRAORDINAIRES



LES PRIX DU BOIS ET DES FORÊTS

LES ANNÉES SE SUIVENT ... ET SE RESSEMBLENT !

Et, comme l'avait si bien imaginé un ancien Président de la République française dans une de ses démonstrations d'humour ou de fatalisme corrézien, «*les emmerdes, ça vole toujours en escadrille*».

En effet, non seulement nos forêts subissent une attaque sans précédent de Scolytes, non seulement nos arbres doivent encaisser des sécheresses (sauf en 2024) avec des pics de température très élevés, non seulement des coups de vents violents s'abattent de plus en plus fréquemment sur nos peuplements, mais le prix des bois continue à stagner, et y compris dans les belles qualités.

C'est à se demander jusqu'où et jusqu'à quand ?*

Il va bien falloir qu'un jour cela s'arrête et amorce une évolution dans l'autre sens. On sait que le stock de résineux est encore conséquent et qu'actuellement la filière bois, forte de l'enrésinement massif des terres abandonnées par l'agriculture dans les régions difficiles (Morvan, Massif Central, Limousin, arc Alpin...), a de quoi « piocher » encore pour deux à trois décennies avant que le volume à couper connaisse une forte décrue. Et après. ?

Est-ce que la filière bois se préoccupe des possibilités d'approvisionnement en bois résineux de qualité dans notre pays ? Oui, peut-on répondre quand on liste les aides financières des collectivités (État, Région, Département) pour en quelque sorte répéter ce que le Fond Forestier a encouragé pendant trente ans à la nuance près que, dorénavant, le cahier des charges oblige à installer au moins deux essences. Cette exigence est un premier pas, mais on sait qu'il sera très insuffisant eu égard aux évolutions climatiques qui sont annoncées pour la fin de ce siècle (de l'ordre de plus 4°C, ce qui est considérable pour le vivant animal et végétal de cette planète).

Dans le même temps, et c'est ce qui nous exaspère le plus, les prix des produits issus de nos forêts proposés en magasins après qu'ils ont été abattus, transportés, sciés, séchés et rabotés, atteignent des prix qui dépassent l'entendement.

Nous nous sommes en effet rendus dans un magasin de la grande distribution dans le secteur du bricolage situé au plus prêt du massif de Belledonne et avons relevé quelques prix dans le rayon bois. Exemple : une section en résineux de 69 mm x 69 mm et de 2.40 m de longueur est affiché en rayon 38€ (soit 3200 € le M³). Sachant que le bois sur pied a été acheté au cours actuel une cinquantaine d'euros, la part de la valeur du bois, donc celle qu'a touchée le sylviculteur, est exactement de 58 centimes. Alors, admettons qu'il faille travailler un volume supérieur de grumes pour obtenir les sections carrées mises à la vente, et quand bien même il en faudrait le double, dans le rayon du magasin, si nous nous postions pour informer

un éventuel acheteur que sur les 38 € qu'il va payer en caisse, seulement 1 € va revenir au producteur pour le récompenser des quatre-vingts ans d'une bonne conduite sylvicole, il ne nous croirait pas... et pourtant c'est la réalité !!!

Quant au prix des forêts dans notre pays : celui des grandes forêts de trente hectares ou plus ont une tendance haussière, alors que le prix des petites surfaces se tasse, voire régresse depuis quelque temps. De plus, sachez que dans l'arc Alpin, le prix des forêts est dans la fourchette basse des grandes régions françaises et que ce prix stagne depuis au moins deux décennies. Il est aux alentours des 4000 € alors que le prix moyen français continue à progresser et se rapproche des 5000 €.

* Ce fut le thème de la deuxième partie de notre A.G. 2024 en Mars 2025 à Crêts-en-Belledonne



Prix de vente public
Grande surface
bricolage
38 €

Grande surface
de bricolage

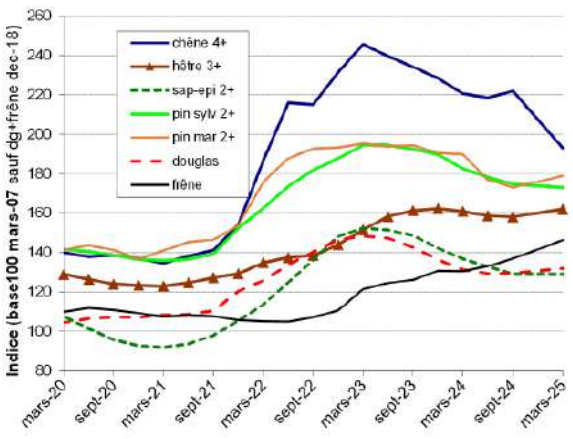
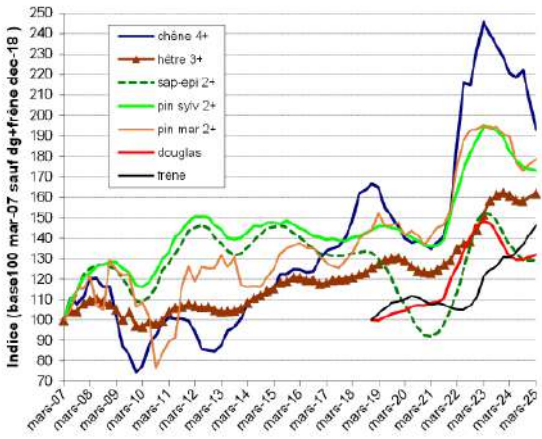


Prix d'achat
au sylviculteur
1 €

Sylviculteur

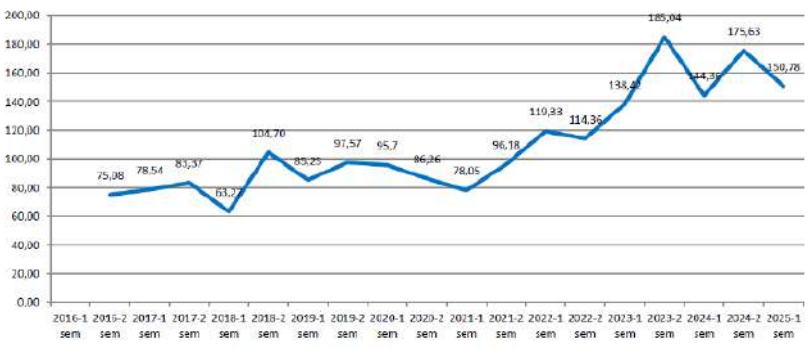
Exemple de rapport et d'écart extrême
(le prix des services intermédiaires...)
entre le prix d'achat chez un sylviculteur et le prix de vente client
dans une grande surface de bricolage
pour une même quantité de bois.

Indice de prix unitaire moyen des bois vendus façonnés par l'ONF
(base 100 - mars 2007)
source D&-8 ; moyenne mobile annuelle



Côté résineux, après l'euphorie post-covid; la correction à l'ama baisse entamée à l'été 2023 a atteint un point bas à l'été 2024. Les prix reprennent un peu de hauteur depuis le début de l'année 2025, surtout lorsque le résineux est vendu sur pied.

Évolution annuelle du prix moyen du Frêne sur pied
source : EFF



UN LIVRET DE 35 PAGES À LIRE ABSOLUMENT !!!

Il est écrit par Christophe Chauvin, ancien gestionnaire forestier qui a fait une partie de sa carrière à l'ONF. Il a été aussi chercheur à l'INRAE.

Christophe est passionné par la forêt et les écosystèmes forestiers depuis sa plus tendre enfance. Au Groupement, nous faisons appel à son expertise chaque fois que nécessaire. Il répond en effet à nos sollicitations toujours avec plaisir et nous le remercions encore pour sa participation.

En 2025, son regard sur l'avenir de nos forêts est paru avec un titre qui résume à lui seul la question du moment :

**FORÊT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE
LIVRE BLANC
POUR UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE !**

Téléphone pour se le procurer : 06 84 85 63 75

LES REVENUS DE LA FORÊT

DES PROPOS INTÉRESSANTS DE MARC-ANDRÉ SELOSSE

Marc-André Sélosse est professeur au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris et scientifique de renommée internationale. Il donne des conférences sur la vie du sol, les mycorhizes, et aussi sur les écosystèmes forestiers. Nous suivons ses conférences et c'est en écoutant l'une d'elles sur l'avenir des forêts que nous avons relevé un propos sur les revenus générés par les forêts.

Chaque occasion qui se présente ou lorsqu'une tribune permet au Groupement de s'exprimer sur la réalité de l'économie forestière, nous dénonçons haut et fort le revenu anormalement bas du rendement financier de nos forêts. Ce constat sur les prix du bois a d'ailleurs été le thème de la deuxième partie de L'Assemblée Générale 2025 de GSB qui s'est tenue à Saint-Pierre-d'Allevard, commune de Crêts-en-Belledonne. À chaque fois que nous abordons cette question économique, nous interroguons notre public, plutôt surpris par nos propos, qui découvre une problématique trop souvent occultée par les organismes et représentants nationaux de la filière bois comme par le monde politique.

C'est en écoutant une conférence donnée par ce scientifique de haut niveau que nous avons relevé ce commentaire sur la triste réalité de l'économie forestière : **« La forêt remplit plusieurs fonctions, dont celle qui occupe prioritairement les sylviculteurs : la production de bois d'œuvre et d'énergie. C'est malheureusement la seule fonction (ou presque) qui procure un revenu aux sylviculteurs. Dans les très grands domaines**

forestiers, la chasse peut générer un complément de revenus. Souvent, donc, la foresterie vit des seules ventes de bois estimées à une centaine d'Euros en moyenne par hectare et par an. Or, toutes les autres fonctions (et elles sont nombreuses) ne sont pas rémunérées».

600 € PAR HECTARE ET PAR AN. C'EST CE QUE DEVRAIT VERSER LA COLLECTIVITÉ NATIONALE.

Pourtant, tout travail mérite salaire et toute activité créatrice de services à la société, comme la captation du carbone, la production d'oxygène, la filtration et la rétention de l'eau, la beauté des paysages, la sylvothérapie, le ressourcement ou bien encore le maintien de la biodiversité si précieuse pour l'humanité; toutes mériteraient une contribution financière à l'endroit des propriétaires forestiers.

Un économiste français, Bernard Chevassus-Au-Louis, les a quantifiées financièrement et d'après Marc André Sélosse dans sa conférence, son estimation est de 600 € par hectare et par an. C'est donc ce que devrait verser la collectivité nationale chaque année, et pour chaque ha de forêt, pour les services qu'elle rend à l'air, à l'eau, au sol, aux plantes, aux insectes, aux paysages et bien sûr à la société des hommes qui peuplent cette terre.

Faites-le savoir autour de vous ! Les sylviculteurs méritent davantage de reconnaissance, y compris financière.



Marc-André Sélosse en conférence



DÉFORESTATION OU DÉGRADATION

On entend souvent dire que dans Belledonne, on observe de la déforestation... il s'agit plutôt de dégradation de nos forêts.

Déforester c'est réduire la surface forestière. On parle de déforestation lorsque les surfaces forestières sont définitivement perdues au profit d'usages comme l'agriculture, l'urbanisation ou la production d'huile de palme ou de soja pour lesquels la forêt est détruite définitivement ou pour une longue période.

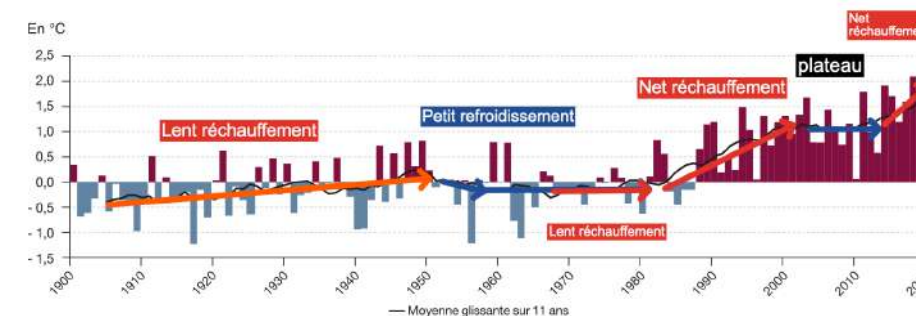
Dans Belledonne, on assiste ça et là à de la reconquête agricole. Celle-ci est encouragée par la communauté du Grésivaudan et la majorité des Communes de Belledonne parce qu'elle permet de corriger les excès observés durant la déprise agricole où des terres agricoles bien placées, souvent peu pentues et proches des hameaux, ont été plantées d'épicéas. Ces parcelles en « timbre poste » ponctuent les paysages de Belledonne et il semble logique qu'elles retrouvent leur destination agricole d'origine.

Pour votre information, sachez qu'une commune comme Laval-en-Belledonne dispose aujourd'hui d'une Surface Agricole Utile (SAU) de l'ordre de 300 Hectares. Les terres cultivées et les prairies s'étendaient sur le double de cette surface, soit 600 hectares il y a un siècle.

Ne nous méprenons pas, la déforestation est bien réelle. Elle constitue un très gros problème planétaire. Elle a augmenté de 2 % en 2025, de 4 % en 2024 par rapport à 2022 et constitue une véritable catastrophe écologique. En effet, si la déforestation était un pays, il serait le troisième émetteur de carbone après la Chine et les États-Unis.

CE À QUOI ON ASSISTE DANS NOTRE MASSIF, C'EST À UNE « DÉGRADATION » MASSIVE DE LA FORÊT.

Dans les différents numéros de cette revue, et ce, dès le début de sa publication, des articles annonçaient l'imminence de cette dégradation. Mais nous ne nous attendions pas à ce qu'elle soit aussi forte.



Évolution des températures depuis 1900.

TRENTE MILLE MÈTRES CUBES DE BOIS SCOLYTÉS SUR BELLEDONNE

Des responsables de l'ONF et des élus du Département ont procédé à une étude minutieuse sur tout Belledonne pour apprécier l'ampleur des dégâts. Le résultat de leurs observations est sans appel : Plus de 30 000 Mètres cubes de résineux sont attaqués par l'épidémie de Scolytes ou de dessèchement.

La filière bois locale doit les absorber au plus vite avec le risque de voir son ampleur augmentée. Pascal Guillet, technicien forestier du CNPF aujourd'hui retraité, ancien correspondant du département « Santé des forêts », avait informé les membres de GSB, lors d'un conseil d'Administration, qu'à la vue des conditions climatiques, ce n'est pas une, ni deux, mais dorénavant trois générations de Scolytes qui s'envolent, avec comme incidence des dégâts au printemps suivant. Pour expliquer l'ampleur du phénomène et ses conséquences sur nos forêts, nous présentons ci-dessous à ceux qui doutent encore l'évolution des températures depuis l'année 1900. Malheureusement, ce phénomène va se poursuivre tout au long de ce siècle si nous ne changeons pas complètement les modes de fonctionnement et de développement de nos sociétés.



Une parcelle scolytée

DES ARBRES EXCEPTIONNELS

LE PLUS VIEUX

C'est à peine croyable. Alors que nous voyons disparaître à un rythme effréné les épicéas sur le Massif de Belledonne, on apprend par le biais de la revue « Nature » que l'arbre le plus vieux repéré sur la planète terre est un épicéa. Il se trouve en Suède et sa datation au Carbone 14 a révélé qu'il aurait **9550 ans**. Ce spécimen serait donc 150 fois plus vieux que ses compères de Belledonne qui disparaissent prématurément suite aux sécheresses, par les attaques de scolytes ou sous la force du vent. Certes on les aurait coupés avant, mais ce qui s'abat sur les forêts de Belledonne est désolant et décourage les sylviculteurs les plus motivés.



Old Tjikko
(littéralement « vieux Tjikko »)
Épicéa commun vieux de 9 550 ans,
situé sur la montagne de Fuluflället
en Suède, dans le comté de Dalécarlie



LE PLUS HAUT

On y apprend aussi que le plus haut de la planète se trouve en Californie, c'est un Séquoia qui mesure l'équivalent d'un immeuble de quarante étages soit **116 m** de hauteur.

LE PLUS VOLUMINEUX

C'est encore un gros Séquoia (Général Sherman) qui est bien moins haut que son confrère avec une hauteur de seulement 80 m mais a une circonférence de 30 m. Nous avons essayé de calculer son volume et le résultat est absolument impressionnant. Il dépasse l'imaginaire des sylviculteurs que nous sommes !!!

Circonférence : 30 m

Diamètre : $30 / \pi (3,14...) = 9,55 \text{ m}$

Rayon : $9,55 / 2 = 4,775 \text{ m}$.

Si on applique la formule du volume d'un cône soit : $1/3 (\pi \times R^2 \times h)$ on obtient le chiffre impressionnant de **1904 M3**



Dans Belledonne, nous avons aussi un résineux qui est quatre fois centenaire, mais c'est un jeunot par rapport à son compère Suédois presque 25 fois plus âgé. On peut le voir sur la Commune du Haut Bréda (ex-commune de Pinsot) mais aux dernières nouvelles, sa santé se détériore (voir article sur le Sapin Henri IV de Pinsot page suivante).

LE SAPIN HENRI IV DE PINSOT

AU GLEYZIN, COMMUNE DU HAUT BRÉDA (MASSIF DE BELLEDONNE)

Ce n'est pas son esthétique qui le rend remarquable mais son âge. Il aurait été planté sous le règne de Henri IV (1553-1610) ce qui lui fait autour de 400 ans (+ou - 50 ans).

C'est exactement dans la montagne du « Bout » qu'on peut le voir ou plutôt les voir puisqu'ils sont deux à se pavaner depuis quatre siècles. Cette montagne est située entre la Combe du Gleyzin et la vallée du Haut Bréda (d'où le nom de la nouvelle commune rassemblant anciennement la Ferrière et Pinsot) et au-dessus du Hameau de La Piat, à environ 1380 mètres d'altitude.

... ENTRE LA COMBE DU GLEYZIN ET LA VALLÉE DU HAUT-BRÉDA, AU-DESSUS DU HAMEAU DE LA PIAT, À ENVIRON 1380 MÈTRES D'ALTITUDE.

Ce sont donc deux abies alba ou sapin blanc, sapin pectiné, ou encore sapin commun. Vous avez donc le choix pour le nommer, sachant que chaque région a aussi un nom qui lui est propre. Ainsi on l'appelle sapin de l'Aigle en Normandie, sapin de croix en Bretagne, sapin des Vosges dans le massif éponyme ou bien vuargne, ouargne ou Warne dans nos régions et même en Suisse. Dans Belledonne, deux noms reviennent le plus souvent pour dénommer le sapin blanc : **le vargne** sachant que le « u » a disparu, ou tout simplement **le sapin**.

C'est l'arbre européen le plus haut. Sa taille peut atteindre 60 à 70 mètres alors que nos deux spécimen de Pinsot se situent un peu au-dessus de trente mètres. Leur longévité peut atteindre aisément les six cents ans ce qui laisse encore une espérance de vie conséquente aux deux vargues de la forêt du Bout.

Leurs cimes est d'abord conique, pointue puis ovoïde et enfin tubulaire (étalée). Le tronc est droit et les branches horizontales.

Le bois : il est blanc (d'où son nom de sapin blanc) ou un peu jaunâtre, plutôt mât sans aubier différencié. Le bois d'œuvre dénommé « sapin » vendu dans le commerce peut aussi être du bois d'épicéa assez difficile à distinguer pour le bricoleur et dont la plupart des caractéristiques sont communes.

Les prix : est-ce le fait de sa densité légèrement supérieure ou des nœuds plus abondants, qui expliquent les prix d'achat en moyenne inférieurs de 10% à ceux de l'épicéa ?

Ce prix plus bas du sapin n'est pas une généralité en France. Dans certains massifs comme le Vercors, les prix sont équivalents à ceux de l'épicéa .

Cela dit, répétons-le encore une fois, l'un et l'autre sont insuffisants pour garantir une bonne gestion sylvicole à nos peuplements et donc pour pérenniser la production de bois d'œuvre de qualité sur le Massif de Belledonne.

On observe que le sapin pectiné est moins attaqué par les Scolytes que l'épicéa dans Belledonne, mais ce n'est pas pour cela qu'il ne subit pas les attaques conséquentes du ravageur comme on a pu le voir en Bourgogne, dans l'Est des Pyrénées

ou encore dans le Jura. Phénomène sûrement dû au fait que leur nombre est très nettement inférieur dans nos peuplements. On observe également que la régénération sous les épicéas est généralement assurée naturellement par du sapin pectiné. Aussi, si l'épicéa est banni de toutes les simulations des instituts scientifiques qui modélisent de possibles repeuplements, ce dernier apparaît parfois comme une essence à tenter en mélange avec des espèces de feuillus.



Sapin Henri IV
au Gleyzin, commune du Haut Bréda
(Massif de Belledonne)

Les dimensions de notre sapin pectiné en question sont certes moins impressionnantes que les exemples cités en début d'article, mais restent imposantes pour le massif de Belledonne :

Circonférence : 6.10 m,

Diamètre : $6,10 \text{ m} / \pi (3,14...) = 1,94 \text{ m}$

Rayon (à 1,30 m du sol) : $1,94 \text{ m} / 2 = 0,97 \text{ m}$.

Pour calculer son volume, aucun livre de cubage habituel permet de le faire du fait de ses dimensions hors normes. Nous avons utilisé la formule du volume d'un cône pour l'estimer : $1/3 (\pi \times R^2 \times h) = 30,52 \text{ m}^3$.

Croissance annuelle moyenne :

$30,52 \text{ m}^3 / 400 = 0,075 \text{ m}^3$ soit : 75 litres

Par comparaison, si l'on prend un sapin de 80 ans dont le volume au moment de l'abattage est de 3 m^3 , sa croissance moyenne annuelle est de $3 \text{ m}^3 / 80 = 0,037 \text{ m}^3$ soit 37,5 litres soit la moitié de notre sapin Henri IV.

De là à conclure qu'il faut laisser les arbres devenir des géants de la forêt, surtout pas ... et pour plusieurs raisons : on ne sait pas comment sera la physionomie du bois lorsqu'il sera scié. Sera-t-il fendu comme c'est souvent le cas lors du sciage des grosses grumes ? Découvrira-t-on des poches de résines ? Mais surtout, les filières bois des pays de l'hémisphère nord sont dans l'incapacité totale de traiter les grumes qui dépassent 80 à 90 centimètres de diamètre et, pire encore, la plupart des scieries d'aujourd'hui rechignent ou refusent celles qui dépassent 60 centimètres.

Henri IV a été assassiné par un fervent catholique du nom de Ravallac. Est-ce que le Scolyte typographe n'est pas en train de l'imiter en faisant disparaître les épicéas de nos forêts, lesquels étant devenus plus fragiles par suite du dérèglement climatique ?

Henri IV avait un ministre du nom de Sully, plus connu pour sa fameuse phrase « *Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France* » que par ses missions de rétablissement des comptes d'un royaume aussi endetté que l'état français l'est aujourd'hui. Mais, dans le Massif de Belledonne, le labourage a disparu progressivement tout au long du dernier siècle, remplacé par l'enrésinement naturel ou les plantations. Ainsi, peu à peu, les forêts, et donc la filière bois, ont constitué une richesse et une activité importante, pourvoyeuse d'emplois dans la vingtaine de scieries installées au fil de l'eau des ruisseaux de Belledonne.

Les bûcherons, avant l'arrivée des équipes italiennes étaient d'anciens paysans ou des double actifs comme les débardeurs dont les paires de bœufs servaient auparavant à labourer les champs.

Ainsi, le bon mot de Sully aurait pu se décliner ainsi : « *Prés et bois ont été les deux mamelles de Belledonne au XX^{ème} siècle* ».

Malheureusement, si l'on cumule les prix trop bas du bois, le morcellement des parcelles et le changement climatique, tout se conjugue en ce moment à réduire les espaces boisés en puits de carbone, champs de ronces et refuges à sangliers.



LE SAPIN HENRI IV DE PINSOT

AU GLEYZIN, COMMUNE DU HAUT BRÉDA (MASSIF DE BELLEDONNE)

LES ÉCRIVAINS DE LA FORÊT

La forêt est un livre ancien dont chaque arbre serait une phrase, chaque feuille un mot vibrant dans le vent.

Les écrivains y entrent comme on entre dans un temple : en silence, le cœur ouvert.

Ils écoutent le murmure du monde, le chant secret des racines qui tissent sous terre l'histoire des siècles.

Rousseau y cherchait la paix des âmes simples.

Chateaubriand y voyait la prière du monde, une cathédrale de verdure où la lumière descend comme un pardon.

Hugo, lui, y lisait l'éternité dans le frisson d'une branche.

Mais la forêt n'est pas toujours douce. Sous ses ombres épaisses rôdent les peurs de l'enfance, les loups des contes et les mystères du rêve.

Perrault, Maupassant, Gracq ont vu dans ses clairières des portes vers l'invisible, des chemins où l'homme se perd pour mieux se retrouver.

Puis vient le temps des modernes. Giono fait renaître la forêt sous les mains d'un homme qui plante un arbre.

Sylvain Tesson s'y retire, loin du bruit du monde, pour écouter battre le cœur du silence.

Et dans les forêts du monde entier, les poètes d'aujourd'hui redécouvrent le souffle vert de la terre, comme une promesse fragile.

Ainsi, depuis toujours, la forêt parle à ceux qui savent l'entendre.

Elle est la mémoire du monde et le rêve de l'homme.

Dans ses ombres et ses lumières, les écrivains ont trouvé un miroir — celui de la Nature et celui de leur âme.

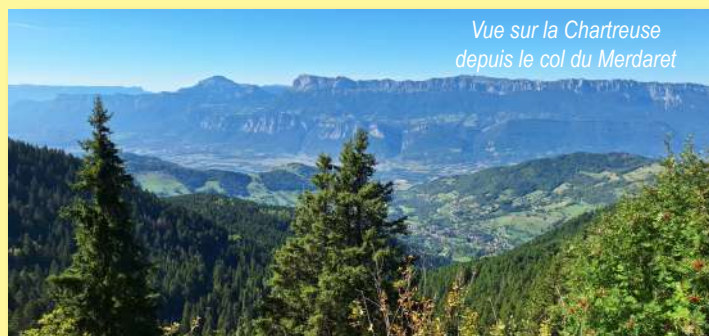


Sur la route du Replat
au-dessus de Theys



Brouillard d'automne
collines et pâturages à Theys

Paysages et forêts de Belledonne



Vue sur la Chartreuse
depuis le col du Merdaret



Crêt Luisard

LES ARBRES, NOS COMPAGNONS SILENCIEUX

Les arbres, plus grands êtres vivants de notre planète, s'épanouissent à travers le monde dans des environnements très divers. Ils couvrent environ un tiers des terres immergées et, par leur influence sur les cycles de l'eau, des nutriments et du carbone — et jusque sur le climat mondial —, ils sont les complices de l'humanité et jouent un rôle majeur dans nos systèmes environnementaux. Abritant une extrême diversité d'organismes, **les forêts nourrissent au moins la moitié des espèces végétales et animales qui peuplent la surface terrestre.**

Les arbres se distinguent des autres espèces végétales par une tige ou un tronc ligneux plus ou moins longs et par leur durée de vie pouvant dépasser le millénaire pour quelques espèces. Certains arbres peuvent dépasser 100 m de haut et peser plus de 1 000 tonnes (voir article p. 24).

Malgré leur importance, leur omniprésence, leur signification culturelle et leur utilité pour les êtres humains, il a fallu attendre 2017 pour que soit publiée la première liste exhaustive des espèces d'arbres du monde. On en dénombre 58497, un nombre considérable appelé à être révisé à mesure que les scientifiques en découvriront de nouvelles.

Sachez qu'en France poussent 138 espèces d'arbres, ce qui est très peu eu égard aux 8715 espèces présentes au Brésil, aux 5776 que l'on trouve en Colombie et 5142 en Indonésie et au total planétaire, dont les espèces françaises ne représentent que le 1/423^{ème}.

Des jeunes élèves interrogés à l'école de Laval-en-Belledonne ont répondu que sur leur commune ne poussaient **que des sapins** et donc une seule espèce. (!) Leurs observations qui relatent si peu d'essences s'expliquent parce que les résineux constituent de loin l'essence la plus présente dans les espaces boisés de notre beau Massif.

On sait aujourd'hui que la parenthèse de deux siècles d'enrésinement de nos territoires s'est refermée. Si l'on veut continuer à cultiver cette essence si noble pour le bois de construction, il faudra infléchir notre gestion forestière en « irrégularisant » les plantations si cela est

encore possible. Il sera nécessaire aussi d'introduire peu à peu des essences feuillues, comme nos forêts en comportaient avant la sylviculture orientée par l'aval de la filière et encouragée par le Fond Forestier National créé dans les années 50 du siècle passé.



Les arbres et les hommes : une complicité historique...

Ici, des hommes abattent des arbres pour construire les navires de la flotte marchande (tapisserie de Bayeux - vers 1070). Cette tapisserie vient d'être prêtée par la France au British Muséum de Londres avec la polémique dont chacun d'entre vous a pu suivre les tourments...

PETITE LEÇON DU MOMENT



**IL Y A TOUJOURS UN MOYEN
DE RECOMMENCER,
DE RENAITRE
ET DE SE RECONSTRUIRE,
MÊME QUAND TOUT SEMBLE PERDU.**

MIEUX VAUT UNE BONNE ASSURANCE

UNE HISTOIRE VRAIE QUI S'EST DÉROULÉE DANS BELLEDONNE, LA SEMAINE DU 6 AU 10 OCTOBRE 2025.

Lundi 6 octobre 2025, nous accompagnons un cousin, propriétaire forestier que nous avons convoqué pour visiter ses parcelles forestières victimes de gros dégâts liés au changement climatique. En effet, visiter sa forêt très régulièrement a toujours constitué le premier acte d'une bonne gestion forestière. Depuis sa dernière visite datant d'au moins cinq ans, de nombreux arbres étaient morts sur pied, d'autres à terre, les frênes atteints par la Chalarose, des châtaigniers infestés par le Chancre et des épicéas envahis par les Scolytes. Le tout a changé le faciès de sa forêt. Nous tenions à l'alerter et sa surprise fut grande lorsqu'il a découvert sa parcelle.

De retour à la maison, et alors que nous l'informions aussi de la multiplication des chutes d'arbres fréquentes en bord de route, le courant a été coupé durant une heure trente. Ce fut le temps nécessaire pour ENEDIS de localiser la panne, déterminer son origine et installer un groupe électrogène de 300 kwh pour remplacer momentanément la moyenne tension qui venait de s'effondrer.

Nous avons appris plus tard que la rupture du réseau provenait de la chute d'un arbre situé sur la parcelle voisine de celle que nous venions de visiter. L'arbre en cause était mort par suite d'une attaque du Scolyte qui datait d'au moins deux années. ENEDIS avait pourtant fait un élagage aux abords de cette ligne il y a trois ans. Mais, en dehors de la zone rouge où tout ligneux est abattu, seuls les arbres malades sont coupés. Les arbres sains sont laissés, et cela quand bien même leur chute toucherait les fils.

Mais c'était avant. Devant la multiplication des incidents sur le réseau électrique aérien, ENEDIS et RTE, qui jusque-là réparaient sans vraiment chercher le propriétaire de l'arbre, vont se raviser et changer leur procédure d'actions. Ils vont informer les propriétaires forestiers à surveiller leurs plantations situées aux abords des lignes et les inviter à procéder à l'abattage systématique des troncs susceptibles de toucher les fils. Nous avons compris qu'un jour, assez proche semble-t-il, lorsqu'un sinistre

interviendra, les opérateurs chargés de la maintenance des réseaux aériens chercheront le propriétaire de l'arbre incriminé, feront la réparation, et enverront la facture des interventions. Au propriétaire d'avoir une couverture en Responsabilité civile sérieuse sachant qu'il restera toujours une franchise à la charge du propriétaire de l'arbre (pour votre information la franchise de l'assureur R.C. de Fransylva est de 750 €). S'il est prouvé que vos arbres n'étaient manifestement pas entretenus au moment de l'incident, l'assureur garde la possibilité de ne pas couvrir les frais engagés par le sinistre.

Dans le cas cité en référence, le propriétaire de la parcelle est un Groupement Foncier Agricole. Le coût de la remise en état du réseau a été très élevé : cinq jours de fonctionnement d'un groupe électrogène qui a consommé plus de 1500 litres de Gas-Oil, deux heures d'hélicoptère pour remettre en place les 550 mètres du câble sectionné, une soixantaine d'heures de bûcheron pour mettre au sol les arbres scolytés, auxquels il faut ajouter les heures du personnel d'ENEDIS pour assurer l'ensemble des opérations. D'après le responsable rencontré sur place lors des opérations de remise en état, le montant qui aurait dû être facturé au propriétaire de l'arbre, avoisinerait les 30.000 €.

Si vous lisez ces lignes, c'est que vous adhérez à GSB, et si vous avez renseigné correctement le bulletin d'adhésion qui invite à lister précisément chaque parcelle de bois dont vous avez la propriété, chacune d'entre elles est assurée en Responsabilité civile. Ce n'était pas le cas du cousin qui a pris subitement conscience des risques que lui font courir ses parcelles d'épicéas, qui plus est quand elles sont infestées par le scolyte. Il a été d'ailleurs dans l'incapacité d'affirmer l'existence sur sa parcelle d'une assurance qui couvre la responsabilité civile de son propriétaire. Nous l'avons bien évidemment invité à adhérer à GSB pour tout ce que cette adhésion apporte en connaissances sur la gestion forestière, mais aussi pour la couverture R.C. qu'elle apporte.

Si vous adhérez à GSB, et si vous avez renseigné correctement le bulletin d'adhésion qui invite à lister précisément chaque parcelle de bois dont vous avez la propriété, chacune d'entre elles est assurée en Responsabilité Civile.



Laval-en-Belledonne
Octobre 2025



ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE DE VOS FORÊTS, TROP DE BULLETINS D'ADHÉSIONS SONT INCOMPLETS!

Votre attention doit être attirée sur la **complétude** de votre dossier d'adhésion. En effet, pour qu'une parcelle forestière soit couverte par l'assurance, **elle doit figurer** impérativement sur votre bulletin d'adhésion. Lors d'un sinistre, c'est **la première chose que l'assureur vérifie**. On vous rappelle que ce même bulletin prévoit les mouvements de vos parcelles forestières au cours de l'année. Toute parcelle dont vous êtes nouvellement propriétaire doit être ajoutée sur votre bulletin et inversement pour une suppression. En régime de croisière, si votre liste de parcelles est inchangée, vous devez simplement cocher la case qui précise qu'aucun mouvement ne s'est produit dans votre parcellaire forestier au cours de l'année.

Pour les adhérents du Groupement dont la liste du parcellaire forestier est inexistante ou incomplète, le Conseil d'Administration de GSB vous invite à faire ce travail d'inventaire une fois pour toutes en mentionnant pour chaque parcelle :

- Le numéro cadastral ;
- La commune dans laquelle la parcelle est située ;
- La surface correspondante.

Cette démarche permettra de garantir que tous vos biens forestiers soient pris en compte dans votre dossier d'adhésion et couverts par l'assurance responsabilité civile.



est partenaire de GSB depuis longtemps. Prochainement, il sera fortement question de rediscuter les contrats car, compte tenu de l'augmentation des sinistres, la hausse les tarifs des cotisations évolue : il est envisagé de les doubler, voire de les tripler...

ANNUAIRE DES CONSEILLERS ET PRESTATAIRES FORESTIERS DE BELLEDONNE ET SES ENVIRONS



POUR DES CONSEILS SYLVICOLES, ADMINISTRATIFS, FISCAUX OU POUR CONNAITRE LES AIDES EN FAVEUR DE LA SYLVICULTURE, VOUS POUVEZ CONTACTER LES PERSONNES SUIVANTES :

CONSEILLER FORESTIER DU C.N.P.F.

Lucas ROBIN (06 99 26 13 76)

CONSEILLERS FORESTIERS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Tiphaine DANNOUX (06 07 14 51 15) pour l'Isère
Guillaume LEVI (06 74 78 98 36) pour la Savoie

GESTIONNAIRES ET EXPERTS FORESTIERS

Franck DAVID (exp. ind.) (06 12 84 49 81)
Emmanuel BONAIME (exp.) & Germain DUTEL (technicien)
(07 83 53 80 19)

ACHETEURS DE BOIS SUR PIED OU BORDS DE ROUTE DE RÉSINEUX

COFORÊT (coop.) Pierre FRANCONY (06 87 64 42 16)
BARTHÉLÉMY frères au Versoud (04 76 77 16 05)
Scierie EYMARD à Veurey (04 76 53 80 55)
Julien BIGOT à Allevard (06 70 45 69 76)
BOIS DU DAUPHINÉ au Cheylas (04 76 71 72 43)
Scierie SILLAT à Domène (04 76 77 25 64)
Scierie NIER à Varcès (04 76 72 80 31)
Scierie BARTHALAIS à Tréminis (04 76 34 70 67)
Frédéric DALBAN à Theys (petits lots) (06 81 47 06 23)
GAEC DU NOYER VERT à Tencin (06 03 61 19 76)

ACHETEURS PLUTÔT DE FEUILLUS OU DE BOIS DE CHAUFFE

Scierie BOTTAREL à Goncelin (G. Bélier : 06 25 28 60 91)
Gérard BERNARD-BOULEAU à Crolles (06 64 64 80 51)
Xavier BŒUF à Sainte-Agnès (06 12 41 55 94)
Camille GIROUD au Versoud (04 76 77 07 13)
Lionel TURENNE à Revel (06 70 70 63 63)
Adrien GOURIN à Saint-Martin-d'Uriage (06 52 87 46 72)
DYNAMIC ENVIRONNEMENT à La Rochette (04 79 75 13 38)

pour faire TRANSPORTER VOS GRUMES D'UN POINT À UN AUTRE :

BOURRIN Frères à Vaulnaveys-le-bas (06 33 37 06 73)
Xavier BŒUF à Sainte-Agnès (06 12 41 55 94)

pour une prestation de BÛCHERONNAGE et/ou de DÉBARDAGE

Laurent ALY à Crêts-en-Belledonne (06 80 47 49 70)
BOURRIN Frères à Vaulnaveys-le-bas (06 33 37 06 73)
Anthony CICLET à La Combe de Lancey (06 19 67 54 97)
Cyrille BRECHET à Presles (06 71 78 53 78)
COLLOMB DES MOUILLES à Saint-Jean-le-vieux
(06 26 09 22 83)
Christian CONTAT à Laval-en-Belledonne (07 60 45 65 55)
Alexis DESAYE (Alpes Débardage) à Theys (06 20 41 76 52)
Camille GIROUD au Versoud (04 76 77 07 13)
Jonathan GUITARD à Saint-Ismier (06 32 11 79 74)
Alain GUIMET à Revel (04 76 41 38 28)
Stéphane VIAL à Crêts-en-Belledonne (06 89 36 10 89)
Lionel TURENNE à Revel (06 70 70 63 63)
TRV Quentin REYMOND-LARUINA à Goncelin
(06 85 64 33 62)
GAEC DU NOYER VERT à Tencin (06 03 61 19 76)

pour faire du BROYAGE après une coupe, faire ANDAINER DES BRANCHES ou pour

REMETTRE UNE PARCELLE BOISÉE EN PRAIRIE :
GAEC du NOYER VERT à Tencin (06 03 61 19 76)
TRV Quentin REYMOND-LARUINA à Goncelin
(06 85 64 33 62)

Alexis DESAYE (Alpes Débardage) à Theys (06 20 41 76 52)
Hubert OFFREDI à Saint-Pierre-d'Entremont (06 87 08 53 34)

pour s'approvisionner en PLANTS FORESTIERS

- Utiliser la commande groupée organisée par le CNPF pour le compte de GSB
- PÉPINIÈRE DE BELLEDONNE au Bourget en Huile
Pascal ROUPIOZ : (06 73 17 04 01)
- PÉPINIÈRE ROBIN à Saint-Laurent-du-Cros
dans les Hautes Alpes (04 92 50 43 16)

pour faire de la PLANTATION,
installer des PROTECTIONS ANTI-GIBIERS
et faire du DÉBROUSSAILLAGE
sur les jeunes peuplements.

COFORÊT (coop.) Pierre FRANCONY (06 87 64 42 16)
Nicolas BOUCHET (06 12 40 39 93)
COLLOMB DES MOUILLES à Saint-Jean-le-vieux
(06 26 09 22 83)
PASCAL GUILLET - NATURE ET FORÊT
(06 11 23 82 69) - guillet.nature.foret@gmail.com

pour faire SCIER UN PETIT LOT DE BOIS ou faire venir une SCIE MOBILE sur votre chantier :

Frédéric DALBAN à Theys (06 81 47 06 23)
Julien BIGOT à Allevard (06 70 45 69 76)

DES TAPIS POUR ÉLOIGNER LE GIBIER DONT LA FIBRE EST FAITE À PARTIR DE CHEVEUX

CAPILLUM : première filière de recyclage de cheveux au monde pousse dans un site historique de Michelin à Clermont-Ferrand.

PARTENARIAT et CONVENTION avec FRANSYLVA

→ Prix adhérents : 0,83€ HT / dalle
prix public : 1,19€ (réduction -30%)

→ Livraison offerte si +14 palettes



Dans nos forêts, une expérimentation attire l'attention des professionnels de la sylviculture. Des paillages de protection sous forme de dalles, fabriqués à partir de cheveux et de laine recyclés remplacent les protections plastiques autour des jeunes plants. Cette innovation, testée sur plusieurs parcelles de reboisement,

NOTRE SYNDICAT FRANSYLVA ET SON CONSEIL JURIDIQUE PERSONNALISÉ



Le service Juridique de notre Syndicat National des Propriétaires Forestiers Privés de France : « FRANSYLVA » conseille et assiste les propriétaires forestiers en matière Juridique et fiscale.

Pour obtenir une réponse à une question juridique, toute personne doit adresser une demande par mail à juristes@fransylva.fr

ou par courrier à
FRANSYLVA

FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE
Service Juridique,
6 Rue de la Trémoille
75008 PARIS

Lorsqu'une demande nécessite des recherches ou une intervention importante, un devis est proposé, au regard du temps estimé pour la traiter. Après acceptation du devis, une réponse écrite sera adressée par mail ou par courrier.

Ce conseil juridique est facturé au temps passé, avec des tarifs réduits de 50% pour les adhérents de Fransylva. On vous rappelle que votre cotisation à GSB vous fait bénéficier d'une adhésion à Fransylva.

répond aux principes de l'économie circulaire appliqués à la foresterie. Capillum travaille déjà avec des cheveux récupérés, dont elle extrait la kératine pour un usage médical ou cosmétique. Elle produit aussi des boudins dépolluants qui permettent d'absorber les hydrocarbures en cas de marée noire.

Cette solution élimine l'utilisation de plastiques en forêt. Et donc, elle contribue à éviter cette pollution des écosystèmes forestiers pour les siècles à venir. Ensuite, en valorisant des "déchets organiques" elle participe à réduire les émissions de CO2.

La biodégradabilité complète du matériau sur cinq ans enrichit le sol forestier. Les cheveux, dans un cercle vertueux, déchet d'aujourd'hui, deviennent l'humus de demain. En revalorisant ce que l'on considérait auparavant comme un déchet, ce produit crée de la valeur, du sol à la cime des arbres.



FORMATIONS 2026



DÉGATS DU GIBIER RECONNAISSANCE, DÉCLARATION, PROTECTION

18 mars 2026
Territoire : CHARTREUSE
Lieu : SAINT-HUGUES DE CHARTREUSE
intervenant : (à préciser)



MARTELAGE ET CUBAGE DES BOIS

1^{er} juillet 2026
territoire : BELLEDONNE
Lieu : (à préciser)
intervenant : Lucas Robin



TRANSMISSION J'AI DE LA FORÊT MAIS JE NE SAIS PAS QU'EN FAIRE

8 juillet 2026
Territoire : LA METRO
Lieu : (à préciser)
intervenant : (à préciser)



LA BIODIVERSITÉ (Indice de Biodiversité Potentielle)

15 juillet 2026
territoire : BELLEDONNE
Lieu : (à préciser)
intervenant : Lucas Robin



ARBRES DÉPÉRISSENTS RÔLE ET RESPONSABILITÉ DES PROPRIÉTAIRES

Date : (à préciser)
Territoire : LE GRÉSIVAUDAN
Lieu : (à préciser)
intervenant : (à préciser)

SI LES FORESTIERS PEINENT À GÉRER LEURS FORÊTS... C'EST SURTOUT FAUTE DE RENTABILITÉ !

On estime qu'actuellement 40 % de la forêt privée française n'est pas gérée. C'est beaucoup, puisque cela représente quelque **5 millions d'hectares de forêts privées laissées à l'abandon** et sans aucune gestion.

D'aucuns diront, et parmi eux des environnementalistes radicaux, que la forêt n'a pas attendu l'homme pour se développer et qu'il faut la laisser en libre évolution.

Ce n'est pas la position défendue par notre Association : si une certaine forme de sylviculture calquée sur le modèle de l'agriculture industrielle doit être abandonnée, celle dite « **à couvert continu** » semble plus résiliente et autant productive.

Les Sociétés, depuis toujours, ont cherché dans les forêts du bois d'œuvre pour leurs besoins et principalement pour la construction, le bois Énergie n'étant que le sous-produit. Or, une forêt mal ou pas gérée, produit assez peu de bois d'œuvre et bois d'industrie, mais surtout beaucoup de bois énergie.

La rentabilité d'une forêt est proportionnelle à l'importance relative de chacune des catégories de bois.

Aussi, les prix du bois sont trop bas et n'encouragent pas les sylviculteurs à gérer leurs forêts correctement et à produire des bois de qualité. La sanction viendra un jour, mais plus tard lorsque le bois d'œuvre viendra à manquer.



Une forêt à l'abandon...

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

GROUPEMENT DE SYLVICULTEURS DE BELLEDONNE
contact@gsbelledonne.fr
Mairie des Adrets - 38190 LES ADRETS



SAMEDI 18 AVRIL 2026 À 8H30
SALLE DES FÊTES - 244 RUE DU STADE
38570 LE CHEYLAS

ORDRE DU JOUR

De 8h30 à 9h : Café d'accueil des adhérents

De 9h à 10h30 : Déroulement de l'assemblée générale statutaire

- Ouverture de l'Assemblée Générale (Marie-Christine Parade : Présidente)
- Accueil de M. le Maire du Cheylas (M. Roger Cohard)
- Rapport d'activités et rapport d'orientation (Marie-Christine Parade : Présidente)
- Rapport financier (Éric Biasi, Trésorier) et Rapport du vérificateur aux comptes (Paul Prallet)
- Renouvellement du tiers des membres du CA (Jean-Pierre Truc, Secrétaire)
- Le mot du président de l'UFP 38 (Albert Raymond)
- Les institutions du développement forestier intervenant sur Belledonne :
Le CRPF, Coforêt : (Lucas Robin, Pierre Francony).
- Questions diverses

De 10h30 à 11h : Pause café, arrivée des intervenants et des élus

De 11h à 12h : Conférence : 2 thèmes abordés en table ronde :

**LES ESSENCES D'AVENIR
POUR LES FORÊTS DE BELLEDONNE**
intervention : David de Hyparaguire de l'ONF
et Lucas Robin du CNPF

**LA VALORISATION DES FEUILLUS DE BELLEDONNE
EN CIRCUIT COURT**
intervention : Guillaume Bellier de la scierie Bottarel de Goncelin

À partir de 12h30 : Apéritif dînatoire offert par votre groupement

LES DÉLÉGUÉS

Vous vous posez **une question**, vous cherchez **une information** ?

FAITES APPEL À VOTRE DÉLÉGUÉ COMMUNAL :



**SAINT-MARTIN-D'URIAGE, CHAMROUSSE, VIZILLE,
VAULNAVEYS-LE-BAS, VAULNAVEYS-LE-HAUT ...**

Jean-Pierre TRUC ☎ : 06 33 31 56 55

MURIANETTE, VENON, GIÈRES, DOMÈNE ...

Jean-Pierre GUIMET ☎ : 06 73 30 71 88

REVEL, SAINT-JEAN-LE-VIEUX ...

Christian BŒUF ☎ : 04 76 89 80 56

LA-COMBE-DE-LANCEY, LE VERSOUD ...

Roger GIRAUD ☎ : 06 73 52 61 15

SAINT-MURY-MONTEYMOND ...

Joël SACHET ☎ : 04 76 45 60 17

SAINTE-AGNÈS, VILLARD-BONNOT ...

Jean CARVIN ☎ : 04 76 71 47 38

LAVAL, FROGES ...

Jean-Louis REBUFFET ☎ : 04 76 45 64 34

LES-ADRETS, HURTIÈRES, TENCIN ...

Jean-Paul DUCAM ☎ : 06 81 29 66 08

THEYS, GONCELIN ...

Jacques FORT ☎ : 04 76 45 64 34

CRÈTS-EN-BELLEDONNE, LE-CHEYLAS ...

Huguette DUPELOUX-DESGRANGES ☎ : 04 76 45 60 17

ALLEVARD, PINSOT, LA-FERRIÈRE ...

Louis JANOT ☎ : 04 76 45 10 04

LE BUREAU ET LES COMMISSIONS

Présidente du Conseil d'Administration : **Marie-Christine PARADE**.

Vice Président : **Jean-Louis REBUFFET** chargé de la communication et de la représentation du Groupement auprès des collectivités et des instances locales.

Vice Président : **François CUNY** chargé de l'organisation et de la participation au Comice Agricoile et Forestier de Belledonne.

Secrétaire : **Jean-Pierre TRUC**

Trésorier : **Éric BIASI - Claire TROILLARD**

Stockage et distribution du petit matériel forestier : **Paul PLANÇON**



GROUPEMENT DE SYLVICULTEURS DE BELLEDONNE

Mairie des Adrets - 38190 LES ADRETS

Tél : 06 16 89 06 69

Site Internet : gsbelledonne.fr

mail : contact@gsbelledonne.fr

Mise en pages : Éditions du Reflet
38570 THEYS - www.edireflet.fr

Impression :

Gonnet
IMPRIMEUR
Zone industrielle la Rivoire
01300 Virignin - www.gonnet-imprimeur.com

